



INSTITUT
RÉGIONAL
SOMMELLERIE

Sud de France

— 2025 —
**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

//

IRS|

Institut Régional de Sommellerie

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20261012-DL2026-026360
Date de télétransmission : 15/10/2026
Date de réception préfecture : 15/10/2026

Allice Hector Capdellayre
066360 THUIR



TABLE DES MATIÈRES

04

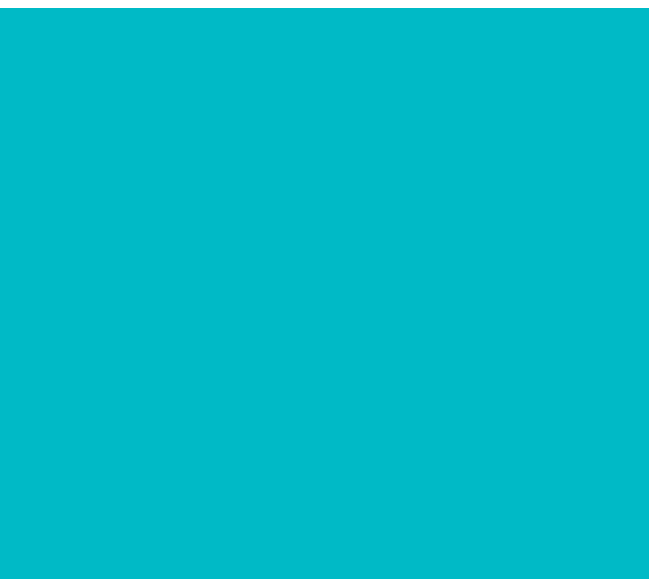
Qui sommes-nous ?

06

Nos missions

08

Les actions 2025



QUI SOMMES- NOUS ?

L'institut Régional de Sommellerie Sud de France (IRS) est un syndicat mixte qui a pour objet l'amélioration de la connaissance des produits viticoles des territoires couverts par la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris et par celle des Aspres.

Cette action est portée sur deux sites :

Le Mas Reig à Banyuls-sur-Mer et les Caves Byrrh à Thuir.

En 2023, l'IRS Sud de France a créé deux Etablissements publics locaux dotés de l'autonomie financière avec des budgets propres gérant le Campus de Thuir et celui de Banyuls sur Mer. Ces deux campus ont pour objectif de mettre en place des formations initiales, continues et professionnelles à destination des acteurs de la filière vitivinicole , tourisme et commerce afin d'atteindre son objectif.

Les années 2024-2025 ont permis de déployer la palette de formation des deux structures.

Chacune dans leurs actions tentent de représenter au mieux les territoires qu'elle desservent : Les Aspres et les Albères.

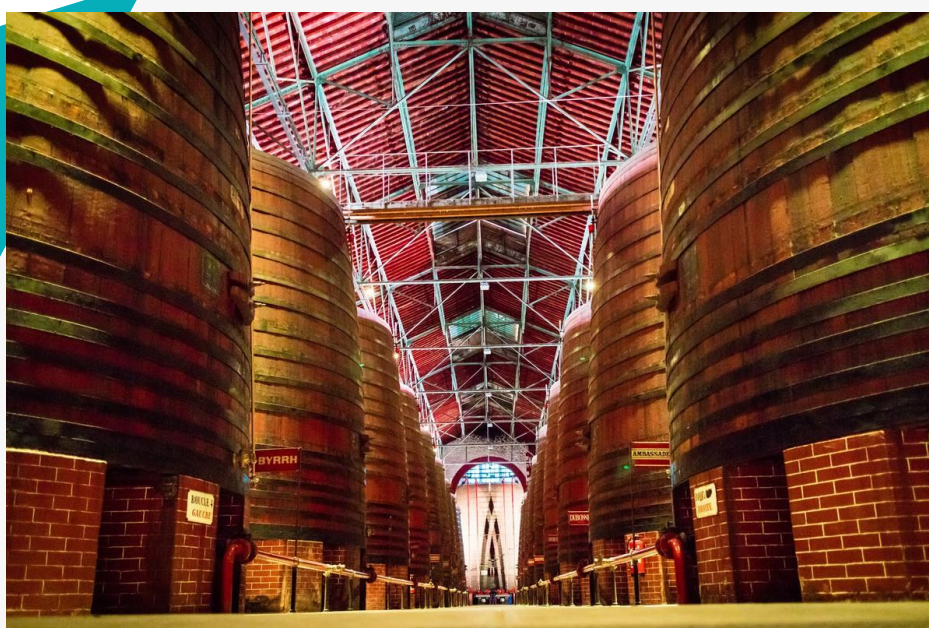
La forte identité de ces territoires, et leur singularité conduisent les deux Campus sur des actions différentes. Tous deux tendent à l'excellence mais les méthodes sont différentes.

“



Le Mas Reig à Banyuls-sur-Mer

”



Les Caves Byrrh à Thuir

NOS MISSIONS

L'objet principal de l'Institut Régional de Sommellerie Sud de France est de créer une synergie entre les deux établissements publics locaux gestionnaires des campus. Ces derniers doivent développer une activité de formation qui se complète et participe du rayonnement du territoire.



Ouvrer à la mise en place de programme complémentaires



Porter des demandes de subventions communes auprès de la région



Coordonner les catalogues de formation dans un souci de complémentarité de non concurrence et d'équilibre financier des deux structures.



**Répondre au besoin des deux Etablissement public locaux en matière de financement d'équilibre, chaque établissement dépendant principalement d'une intercommunalité fondatrice :
Les Aspres pour le Campus de Thuir
Albères Côte Vermeille Illibéris pour le Campus de Banyuls sur Mer**

BILAN 2022 2024

Soldes intermédiaires de gestion

EQUILIBRES FINANCIERS	2022 €	2023 €	2024 €	% an
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	40 000	103 216	80 000	41,42 %
RECETTES DE GESTION	40 000	100 000	80 000	41,42 %
Atténuation de charges (R013)	0	0	0	-
Produits des services (R70)	0	0	0	-
Impôts et taxes (R73)	0	0	0	-
Dotations et participations (R74)	40 000	100 000	80 000	41,42 %
Autres produits de gestion courante (R75)	0	0	0	-
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	12 553	105 131	93 583	173,04 %
DÉPENSES DE GESTION	12 553	105 131	93 583	173,04 %
Charges à caractère général (D011)	8 724	0	8 280	-2,58 %
Charges de personnel (D012)	0	5 131	5 303	-
Atténuation de produits (D014)	0	0	0	-
Autres charges de gestion courante (D65)	3 829	100 000	80 000	357,08 %
ÉPARGNE DE GESTION	27 447	-5 131	-13 583	-
Intérêts de la dette (6611 + 18)	0	0	0	-
Soldes financiers exceptionnels et dotations	0	3 216	0	-
ÉPARGNE BRUTE	27 447	-1 915	-13 583	-
ÉPARGNE NETTE	27 447	-1 915	-13 583	-
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (HORS D16)	0	0	0	-
Dépenses d'équipement brut	0	0	0	-
Autres dépenses d'investissement	0	0	0	-
RECETTES D'INVESTISSEMENT (HORS R16)	0	0	0	-
Subventions d'investissement (R13)	0	0	0	-
Autres recettes d'investissement	0	0	0	-
BESOIN DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	0	0	0	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	27 447	-1 915	-13 583	-
ENDETTEMENT	0	0	0	-
CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT (EN ANNÉES)	-	-	-	-

LES ORIENTATIONS

L'année 2025 a permis aux deux Etablissements publics gestionnaires des Campus de délivrer les formations et d'entrer en vitesse de croisière. Les partenariats sont noués mette en place les pré-requis indispensables à une activité de formation.

Pour pouvoir délivrer des certifications et les inscrire au RNCP les deux Campus s'adossent à des organismes existants bénéficiant déjà de l'expertise pédagogique. Pour le Campus de Banyuls-sur-Mer, il s'agit du du Greta et du Lycée Christian Bourquin pour le certificat de spécialisation en sommellerie.

-pour le Campus de Thuir : de la Chambre d'artisanat et des métiers pour le module Hygiène en restauration HACCP, l'UPVD pour le TOEIC (anglais), ou encore l'EVL pour le WSET2 modules constitutifs du Bachelor.

Le Campus de Banyuls sur Mer en partenariat avec le Greta gagne en compétence sur le certificat de spécialisation sommellerie.

L'IRS Thuir a lancé son Bachelor « Wine buisness management » en 2024 et l'a rempli grâce au dispositif Innov'emploi (expérimentation de la région Occitanie), qui finance 100% de la formation de l'étudiant. Les dispositifs mobilisés auprès de la Région ont permis d'assurer un équilibre financier des sessions dispensées, permettant à la Communauté de Communes des Aspres de ne pas avoir à verser des subventions d'équilibre au Syndicat pour abonder la trésorerie de L'EPL Campus Thuir.

L'enjeu pour le campus de Thuir est de travailler à une inscription au RNCP de son diplôme de bachelor, gage de sa pérennité future.

Chacun des Campus s'est positionné sur un créneau différent, avec des problématiques et des enjeux spécifiques. Difficile alors pour l'IRS de pouvoir se positionner en structure guide des deux entités dont les chemins divergent.

L'objectif premier de l'IRS était d'accompagner les deux campus afin que ces derniers soient en mesure d'offrir une offre de formation complémentaire qui valorise au mieux les intérêts du territoire et participent à la promotion des vins de nos terroirs, notamment par la formation en interne dans les entreprises locales de tourisme, vente et hôtellerie-restauration.

L'intérêt de l'existence de l'IRS Sud de France est de coordonner les actions des deux Campus.

Dans l'hypothèse où l'autonomie de ces derniers liée à la forte singularité territoriale rendrait inutile l'intervention de l'IRS Sud de France la question de son avenir à plus ou moins brève échéance est posée.

LES PARTENAIRES

L'Institut régional de sommellerie s'adresse à l'ensemble des acteurs de la filière viticole :



Les Syndicats



Les caves



Les vignerons indépendants



Les professionnels de la restauration et les cavistes

LES AUTRES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

L'Europe, la Région mais également les Communautés de communes « Albères et de la Côte Vermeille Illibérès » et des Aspres ont contribué tant financièrement qu'institutionnellement à la mise en place de l'Institut Régional de Sommellerie.



L'ensemble des syndicats des vignerons



INSTITUT
RÉGIONAL
SOMMELLERIE

Sud de France

IRS|

Institut Régional de Sommellerie

Allée Hector Capdellayre
66300 THUIR

